

Les pays Sud-Méditerranéens dans la stratégie de l'OTAN

La disparition de l'URSS et le démantèlement du bloc socialiste ont provoqué un débat de fond concernant le concept de la sécurité en général et son application dans le bassin méditerranéen en particulier .

L'une des difficultés majeures est la définition la notion même de la "menace". Les problèmes qui traversent les Pays Sud-Méditerranéens sont qualifiés parfois de "menaces", de "risques" ou de "conflits" , des termes délibérément utilisés pour signifier que les "menaces ne sont pas uniquement militaires" et qu'ils "proviennent de toute direction". Ceci témoigne de l'absence d'une approche commune. Pour les pays de l'UE la menace provenant du sud de la Méditerranée échappe largement au strict cadre de la dimension militaire même si cette dernière est toujours présente. La sécurité a plusieurs aspects : aspects militaire, aspects liés aux problèmes de Société tels que la drogue, les circuits mafieux, subversion, de fanatisme, de l'inégalité de développement, etc.... Ainsi, la menace peut être de tout ordre: économique, politique et social; la situation économique dans la plupart de ces pays étant entièrement mauvaise.

Pour les USA la conception de la sécurité américaine n'a pas changé, car il y'a des constantes sur lesquelles repose la politique américaine méditerranéenne : le maintien d'une prépondérance politique et stratégique sur l'Europe, la liberté de commerce, la protection des ressources d'approvisionnement en pétrole et le soutien d'Israël. Toute menace ne peut provenir que de l'armement des pays Sud-Méditerranéens et surtout des ceux qualifiés par les USA de "rogues states".

Pour appuyer leur stratégie et consolider leurs intérêts, les USA ont continué à maintenir leur 6ème flotte et à étendre leur aire d'influence en utilisant l'Organisation de l'Alliance Atlantique. Les interventions de cette dernière en Europe et sa consolidation en Méditerranée expriment la stratégie et l'orientation nouvelles des instances dirigeantes et politiques largement influencée par la stratégie américaine.

Table des matières

Introduction générale

Partie I : Les pays Sud Méditerranée, quelles menaces pour l'Occident ?

1- Les PSM : Menaces réelles ou supposées

A- Le sous-développement, menace réelle pour la paix et la sécurité

a- Du rêve d'intégration dans une Société équitable à une marginalisation totale

b- La pauvreté source de désordre et d'instabilité :

B- Menaces supposées en Méditerranée :

a : Croissance de la population et pression migratoire :

b- Le trafic de drogue

c- Les mouvements islamistes

d- Les problèmes de l'environnement

2- Rivalités de puissances en Méditerranée :

A- l'Europe : les bases de la politique européenne en Méditerranée

B- Les USA : pour un contrôle total de la Méditerranée

Partie II : Les PSM dans la stratégie de l'OTAN

1- le nouvel environnement stratégique :

A- la fin de la guerre froide et l'absence d'objection au maintien de l'OTAN

B- Les effets du nouvel environnement sur l'objet et les fonctions de sécurité de l'Alliance

2- Le Sud méditerranéen dans le concept stratégique de l'OTAN

A- L'évolution du concept stratégique

B- L'absence d'une vision stratégique commune concernant la Méditerranée.

Introduction générale

La fin des années 80 a été marquée par l'effondrement d'une grande puissance qui a permis la réalisation de l'équilibre mondial. Ceci a modifié en profondeur les structures de l'Europe et a eu un impact considérable sur les relations internationales. Cependant, la politique internationale n'a pas changé de nature. Les processus en cours ne modifient pas l'essence de la politique internationale. Ils ne remettent pas en cause sa nature "anarchique", le fait qu'il existe des hiérarchies de puissance et des rapports d'hégémonie."(1)

L'effondrement de la structure bipolaire a affirmé l'hégémonie américaine sur la scène internationale. Les USA disposent d'une puissance militaire incontestée en Europe, au moyen Orient et en Asie. Mais s'ils n'ont pas de concurrents en ce domaine, ils se trouvent actuellement confrontés à la compétition économique d'autres puissances ; notamment l'UE et le Japon. Ce qui explique, entre autres, l'intérêt vital pour les USA à maintenir l'existence de l'Organisation de l'Alliance Atlantique qui, parallèlement à l'hégémonie américaine, assure les intérêts économiques de cette puissance (l'industrie militaire, le recours à des compagnies américaine privées dans les opérations de paix, maintenance logistique...)

Si le démantèlement du bloc socialiste , après la disparition de l'URSS, n'a pas affecté la nature des relations internationales et les hiérarchies de puissance, il a néanmoins provoqué un changement radical du contexte stratégique. Il a impliqué un réexamen profond des politiques de défense des grandes puissances. La France tente de remettre en question les relations militaires et stratégiques avec ses partenaires de l'Alliance Atlantique et essaye de convaincre ses partenaires européens de constituer une défense européenne commune

hors du cadre de l'OTAN. Le Traité de Maastricht a envisagé expressément , dans son article V, une politique extérieure de sécurité commune. (2) .

Les responsables américains, décidés plus que jamais à maintenir les USA dans leur rang de superpuissance unique, vont empêcher le développement de toute puissance militaire rivale , et maintenir l'Alliance Atlantique. Au moment même où l'on croyait que les Alliances militaire n'avaient plus de raisons de continuer à fonctionner, les USA réadaptent l'Organisation au contexte international actuel, en lui créant de nouvelles missions. Dans le cadre de "la conception élargie de la sécurité" adoptée à Rome en 1991, l'OTAN, pour survivre et s'adapter aux nouvelles réalités, a défini de telles missions.

Le bassin méditerranéen n'a pas été exclu de ce réexamen stratégique. Il est soudain apparu comme "la nouvelle ligne de crise" face aux défis stratégiques de l'après guerre froide. Les crises et les tensions autour du bassin, surtout en provenance du Sud de Méditerranée, soulèvent des divergences entre les États européens et les USA quant à la nature des menaces qui pèsent sur la sécurité et quant au partage des rôles dans cette région.

Partie I : Les pays Sud Méditerranée, quelles menaces pour l'Occident ?

La période de la guerre froide a permis de simplifier les enjeux idéologiques et politiques. Mais le démantèlement du bloc de l'Est a provoqué de nouveaux conflits et engendré de nouvelles menaces : la remise en cause de frontières, le chaos économique et social, les guerres civiles, la fin du contrôle qu'exerçait l'URSS sur les armes nucléaires... Si des conflits ont surgi et se sont multipliés avec la fin de la guerre froide, ils trouvent leur origine dans la nature même du système mondial dont le cadre conceptuel est le libéralisme qui a entraîné la marginalisation de 80% de la population mondiale. La

guerre froide ayant permis d'apaiser les conflits sans s'attaquer à leurs causes.

Les trois pôles de puissances, les USA, l'Europe et le Japon, tentent d'assurer une gestion des équilibres mondiaux en donnant l'avantage aux USA sur les deux autres puissances. Les USA représentent encore une forte puissance militaire, et c'est à elle que revient la mission du maintien de la paix. C'est dans ce contexte qu'il faut considérer la place des pays Sud-Méditerranéens, les menaces qu'ils sont supposés présenter pour l'Occident, ainsi que les conflits (entre les partenaires) relatifs à la réorganisation stratégique de l'OTAN.

1- Les PSM : Menaces réelles ou supposées

Quand on évoque le Sud de la Méditerranée, on évoque le terrorisme, l'islamisme, la drogue, l'immigration, la croissance démographique, la pauvreté... bref, un certain nombre de problèmes qui "*constituent des menaces qui mettraient en péril la sécurité et la paix internationales*".

Le Sud méditerranéen appartient à cette partie du monde qu'on appelle le Tiers monde. Durant la guerre froide, les oppositions idéologiques et politiques l'ont intégré dans leur stratégie. Actuellement, la compétition pour l'extension idéologique n'a plus la même acuité. Un nombre de pays semblent sombrer dans un sous-développement total. "Réelle menace pour la paix et la sécurité internationale".

A- Le sous-développement, menace réelle pour la paix et la sécurité

Si la guerre froide a permis de simplifier les conflits en les intégrant dans le cadre des conflits Est-Ouest, elle n'a pas mis fin aux problèmes qui les ont alimentés. "*D'une certaine manière, la nouvelle situation créée laisse voir plus crûment l'aggravation des conditions de vie de la majorité des pays du Tiers Monde au cours de la décennie*

quatre vingt, comme l'a constaté le dernier rapport de la Banque mondiale. La détérioration des termes de l'échange, le poids accru de la dette expriment sans équivoque possible la violence économique subie par le Sud au cours de ces dix dernières années."(3)

Devant l'impossibilité d'établir un nouvel ordre économique international conçu durant la période de la guerre froide, devant l'échec des politique d'aide au développement et la chute brutale d'une puissance alliée, les pays du Tiers Monde ont perdu tout espoir d'intégrer le système actuel et de sortir de la marginalisation dont ils sont victimes. Leur investissement dans la revendication d'un ordre plus juste a été un échec à cause de la dure position des pays occidentaux.

a- Du rêve d'intégration dans une Société équitable à une marginalisation totale

L'accession à l'indépendance des anciennes colonies à la fin des années 50 et les débuts des années 60 a bouleversé le monde. Les pays en question ont pris conscience de la nécessité de réaliser une indépendance économique, et ont commencé à revendiquer une souveraineté sur leurs richesses naturelles et le droit à un développement permettant d'améliorer les conditions de vie de leurs peuples. *"Ce projet global conceptualisé par les Nations Unies ne pouvait être réalisé que dans la cadre d'une politique volontariste , dirigée par les États du Sud eux-mêmes en alliance avec tous ceux qui étaient disposés à contribuer à cette revendication développementiste (y compris l'URSS)"*(4)

Donc, le système international va connaître une évolution qui exprime la pression du Sud et sa volonté de réaliser "des objectifs de développement fixés par lui et pour lui". C'est dans cette mouvance que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 3281XXIX du 12/12/1974 "la charte des droits et devoirs économiques de l'État". Peu à peu, les conférences de plusieurs institutions spécialisées ont organisé leurs travaux dans la perspective des objectifs fixés par le Sud. Les pays industrialisés, tout au long de ce

processus, ont essayé de contourner cette nouvelle légalité internationale et rendre inefficaces toutes les mesures prises.

Cette étape décisive dans la revendication du changement et d'un monde équitable ne connaîtra plus de suite. L'effondrement de l'URSS contribuera à affaiblir cette partie du monde. Les États du Sud se retrouvent alors dans une position qui ne leur permet pas d'assurer leurs souveraineté politique, encore moins leur souveraineté économique. L'adoption du modèle occidental et la dépendance vis à vis des grandes puissances (États, entreprises multinationales, institutions financières...) devient quasi-totale. Les problèmes qui en découlent se transforment en menaces pour l'Occident, face auxquelles "il est devenu urgent pour lui d'élaborer des stratégies sécuritaires visant à construire un nouveau rideau séparant les deux Mondes".

b- La pauvreté source de désordre et d'instabilité :

Les chartes et les constitutions de plusieurs organisations internationales affirment que "la pauvreté est la réelle menace contre la paix et la sécurité internationales. Si le monde actuel connaît des foyers de tensions et de crises, c'est parce que le système onusien n'a pas réalisé l'un des objectifs qui lui étaient assignés : le développement des pays du Tiers-Monde et, par conséquent, l'élimination de la pauvreté.

Dans le préambule de sa constitution, l'Organisation internationale du travail proclame : "la paix universelle et durable ne peut être établie que sur la base de la justice sociale". La conférence de Philadelphie va dans le même sens en déclarant que : " la pauvreté où elle existe constitue un danger pour la prospérité de tous." La lutte contre le besoin doit être menée avec une inlassable énergie au sein de chaque nation, et par un effort international continu." (5)

Il est évident que la pauvreté est source de désordre politique et constitue un danger pour la paix. Les conditions d'une vie meilleure constituent à la fois une fin et un moyen pour réaliser une société

internationale pacifique. Le système onusien a constitué un échec dans ce domaine. L'article premier de la Charte assigne pour objectif aux Nations Unies de *"réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel et humanitaire"*. L'article 55, quant à lui, explique que *"la paix a pour fondement le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et les conditions du progrès et de développement dans l'ordre économique et social."*(6) .

Juridiquement, l'ONU est investie de larges compétences pour assurer le développement et lutter contre la pauvreté, condition première pour assurer une paix universelle. le Conseil économique et social , organe compétent en la matière, ne reçoit qu'un vague mandat sans pouvoir effectif. Cependant, on reconnaît des pouvoirs parallèles aux institutions spécialisées; ce qui affaiblit énormément le système onusien et amenuise ses capacités d'agir. Les réelles compétences sont attribuées aux institutions financières et monétaires issues de Bretton Woods qui agissent indépendamment de l'Organisation des Nations Unies, selon une logique différente, et qui garantissent un contrôle des USA en soumettant les décisions au vote pondéré.

B- Menaces supposées en Méditerranée :

Comme pour le reste des pays du Tiers Monde, les pays Sud Méditerranée sont affectés par les changements survenus. Les évolutions actuelles ont provoqué des processus de destruction sociale, entraînant de graves conséquences : aggravation des inégalités au niveau interne et international, guérillas urbaines, réseaux mafieux, dégradation écologique...C e qui compromettrait la stabilité et la sécurité slon l'Occident. Toutefois, il est important de noter que l'accetuation de la misère et de l'appauvrissement des populations n'est pas due à la fin de la guerre froide, mais elle résulte d'un système international inégalitaire. Alors que le revenu moyen par habitant des pays industrialisés qui était 20 fois celui des pays pauvres dans les années 70, est devenu 39 fois plus élevé en 1995.

a : Croissance de la population et pression migratoire :

la population de la terre connaît une croissance rapide (chaque année d'environ 90 millions h) qui se concentre dans les pays pauvres. Les causes en sont multiples : le déclin de la mortalité infantile, l'augmentation de l'espérance de vie... Mais pour les pays pauvres cette croissance " s'inscrit dans les conditions même du sous-développement, le contrôle des naissances exigeant des populations concernées un certain niveau de vie et d'instruction, l'abandon des croyances religieuses aliénantes". (7)

Si l'on compare le taux de croissance de la population des deux rives de la Méditerranée, on aperçoit rapidement une forte augmentation dans les pays de la rive Sud. Entre 90 et 95, le taux de croissance a été de 0,1 pour la France et le Portugal, 0,2 pour l'Italie et l'Espagne, 1,9 pour la Tunisie et le Liban, 2,0 pour l'Égypte et le Maroc, 2,2 pour l'Algérie, 2,5 pour la Mauritanie et 5,7 pour la Jordanie.(8) . Les pays Nord de la Méditerranée craignent un changement radical de l'équilibre démographique qui, vues les conditions économiques et sociales , peut entraîner des pressions migratoires difficiles à gérer et à contrôler et susceptible de porter préjudice à l'identité nationale et à l'équilibre interne.

Les mouvements migratoires, bien qu'ils aient toujours existé, ont connu une croissance importante depuis les années 70. Ce qu'on explique, à tort ou à raison, par une forte natalité dans les pays Sud-Méditerranéens, mais surtout par l'inégalité du développement et de la distribution des richesses naturelles à l'échelle internationale. Le phénomène migratoire constitue actuellement, et dans la logique européenne l'une des menaces les plus importantes auxquelles il faut faire face.

En effet, depuis les années soixante dix, les pays européens se sont montrés très hostiles non seulement face à de nouvelles migrations, mais aussi face à celle plus ancienne qui pourtant a participé à leur prospérité. L'immigration se transforme en "menace réelle". A travers leurs législations et leur pratiques politiques, elle est aperçue comme l'une des questions sécuritaires les plus importantes..

Elle constitue l'une des causes de perturbation sociale et une atteinte à l'identité nationale et à l'équilibre interne..., par conséquent, une menace à la sécurité nationale. Pour ces raisons il est nécessaire d'élaborer une culture et une politique sécuritaire très sévère. L'objectif est d'assurer une haute coordination entre les organismes de sécurité des pays de l'UE pour lutter contre ce phénomène, contrôler les frontières... Les autorités espagnoles ont poussé l'audace plus loin en entourant deux villes encore occupées (Seuta et Melilla) par un nouveau "mur de Berlin".

Cette nouvelle perception a favorisé l'intégration du volet "immigration" en tant que question sécuritaire vitale dans l'accord de l'Union, ce qui a engendré une augmentation des tensions culturelles et religieuses avec des réactions de racisme et de xénophobie dans les pays du Nord et de l'anti-occidentalisme dans les pays du Sud.

Si la liberté de circulation des biens et des services est reconnue, la liberté de circulation des personnes ne suit pas. Les États occidentaux limitent l'immigration en provenance des pays du Sud sauf lorsque le besoin impose le recours à une main d'œuvre étrangère. Ces politiques, loin de résoudre le problème, ont encouragé l'immigration clandestine qui est en croissance permanente. Plusieurs réseaux mafieux profitent de la pauvreté des autres et écoulent sur les marchés développés une main d'œuvre facile à exploiter et non protégée par la législation économique et sociale du pays d'accueil.

En fait, si l'immigration pose actuellement un problème aux pays concernés (aussi bien d'accueil que d'origine) et si on admet qu'elle constitue une menace, il est nécessaire de trouver des solutions dans l'origine même du phénomène. Certainement, la solution réside dans une réduction des inégalités entre les pays riches et les pays pauvres, inégalités dont l'Europe est en partie responsable .

b- Le trafic de drogue

les pays sud méditerranéens sont accusés d'être à l'origine du trafic des stupéfiants. En effet, certains pays cultivent certaines drogues

et en facilitent le commerce . En fait, cette production et ce trafic sont étroitement liés à la pauvreté et à l'endettement de ces pays, comme le montrent les études qui ont été réalisées. L'ONU estime que le nombre des personnes employées directement dans le trafic de la drogue dépasse un million de personnes. Au lieu de mettre en oeuvre , comme le suggère l'Organisation internationale, une politique visant à changer les conditions qui poussent à la production et à la consommation des stupéfiants, les pays Nord-Méditerranéens continuent à s'enfermer dans leur logique sécuritaire absurde.

Ceci dit, l'Europe a lancé dans certains pays quelques programmes de substitution. L'objectif est d'éliminer la production de certaines drogues. les programmes sont insuffisants et ne répondent pas aux besoins des personnes concernées qui vivaient de cette culture. Comme le témoignent plusieurs enquêtes, "ayant vu leurs conditions de vie se détériorer, ces personnes sont prêtes à retourner vers ces activités si des mesures rapides ne sont pas prises en leur faveur".

Il est clair qu'il existe un lien étroit entre le trafic de la drogue et la pauvreté. Ceci doit inciter les européens à mettre en oeuvre des programmes d'assistance économique plus audacieux .

c- Les mouvements islamistes

Face à la croissance de la propagation de la pauvreté et à la réduction des capacités des Etats d'agir, et dans un vide stratégique politique, se sont développés les mouvements islamistes en rassemblant diverses forces sociales et politiques. Ils ont mis l'Islam comme socle référentiel pour la construction d'une identité.

L'islamisme se présente comme une réponse à la crise économique et sociale et à la crise identitaire. La mondialisation a engendré partout dans le monde des phénomènes de résistance. : résistance économiques et sociales , mais aussi identitaires. Il est alors clair que les défis que l'Islamisme entend relever inquiète l'Occident qui y voit une force qui pourrait menacer l'Europe, non en terme militaire, mais en terme de sauvegarde et de maintien d'intérêt de tout ordre.

En fait, il est bien clair que ce n'est pas l'islam, en tant que religion, qui inquiète l'Occident et l'Alliance Atlantique, mais tout mouvement réclamant des changements qui mettraient en danger les intérêts des partenaires. L'OTAN a décidé que l'islam radical est le nouvel ennemi total, "*comme l'avait dit avant de le démentir M. Willy Claes en février 1999, quand il était encore Secrétaire Général de l'Alliance.*"(9) Ne serait-ce pas là une exagération au sujet de la menace islamiste ?

c-Les problèmes de l'environnement

S'il est évident que la dégradation de l'environnement provient des pays industrialisés, la pauvreté et la dette restent une source importante de pollution. Les pays Sud Méditerranée à l'instar des pays du Tiers Monde, pour rembourser leur dettes, exploitent aveuglement leurs richesses naturelles. Les populations, pour survivre, cultivent de plus en plus des terres et détruisent leurs forêts.

La délocalisation des industries polluantes n'est pas sans conséquences sur ces pays qui manquent de moyens leur permettant d'acquérir des techniques pour lutter contre la pollution. Certains pays se transforment en tombeaux aux déchets toxiques déversés par les pays riches.

Pour lutter contre ces menaces qui semblent inquiéter l'Occident et qui ne sont en fait que les manifestations de la situation économique et sociale dans laquelle vivent les pays visés, il est prioritaire de lutter contre le sous-développement et d'élaborer des fondements théoriques capables de permettre une vision claire en Méditerranée. L'utilisation de la force ou de la stratégie militaire n'est d'aucune efficacité. Pour réaliser cet objectif, il est nécessaire de faire le diagnostic et de s'attaquer aux racines et aux conditions de la reproduction du sous-développement et de la misère.

2- Rivalités de puissances en Méditerranée :

Les crises et les problèmes politiques, économiques, sociaux et identitaires ont bouleversé l'adéquation de la sécurité en Méditerranée. Les "menaces" qui viennent du Sud de la Méditerranée sont de plus en plus redoutées. Ils sont qualifiés parfois de menaces, parfois de risques et de conflits. Des termes délibérément utilisés pour signifier que les menaces ne sont pas exclusivement de caractère militaire. De tels problèmes et crises dominent actuellement la réflexion sur la future architecture de la sécurité dans la région et accentuent les conflits de puissance déjà existant entre les Européens et les américains.

La deuxième guerre mondiale a permis aux USA d'accéder en Méditerranée en tant qu'acteur principal après une longue domination de la France et de L'Angleterre dans la région. En fait, les USA ont commencé à s'intéresser à cette partie du monde depuis le 18 siècle, c'est dire à l'époque où cet État achetait le droit de passage à ses navires.(10) L'importance stratégique de la Méditerranée pour les USA a été bien confirmée. Les offensives américaines pendant la deuxième guerre mondiale, le rôle qui lui a été accordé durant la période de la guerre froide révèlent l'intérêt que lui réservait la grande puissance. De son côté, l'Europe essaye de garder son influence dans la région et surtout avec les pays Sud-Méditerranéens auxquels elle est attachée par des liens historiques, politiques et économiques.

A- l'Europe : les bases de la politique européenne en Méditerranée

L'Europe maintient des liens très étroits avec la Méditerranée. Les pays du Sud de l'Europe appartiennent géographiquement et culturellement au bassin méditerranéen. En revendiquant le Commandement Sud de l'OTAN, ils revendiquent le droit de contrôle de cette partie du monde à laquelle ils appartiennent. Tout au long du processus de construction, la CE a adopté différentes politiques de coopération, qui répond chacune à une situation ou à un événement imprévu.

Après la vague des indépendances, les politiques méditerranéennes de l'Europe étaient déterminées par "les relations particulières liant la France aux pays du Maghreb. Le Maroc et la Tunisie d'abord, l'Algérie ensuite, vont négocier avec la CEE des 6 ("la petite Europe") des accords commerciaux ." (11)

Durant les années 60, l'Europe avait signé séparément, avec le Maroc et la Tunisie des accords concernant les produits agricoles avec toutefois un certain protectionnisme assuré par la politique agricole commune. Dans les années 70, la CE se voit contrainte de revoir sa politique méditerranéenne à cause de la revendication de la part des pays du Tiers Monde d'un ordre économique international plus juste, d'un côté, et de l'adhésion de la Grande Bretagne (et ses relations privilégiées avec la Jordanie et l'Égypte) de l'autre. Des accords globaux qui abordent l'aspect économique et social ont été signés. Ils rentraient dans le cadre de la préparation de la politique méditerranéenne. Les échanges concernaient les produits agricoles, mais aussi les produits industriels et la coopération en matière de technologie.

Ces deux générations d'accords ont connu leur limites , surtout avec la crise des années 70. La structure des relations commerciales témoigne de l'inégalité des échanges. Ces derniers ont évolué d'une manière négative pour les pays Sud Méditerranéens; les avantages accordés ont été limités par la PAC et les accords d'autolimitation. Ainsi, l'Europe a renforcé sa politique protectionniste, notamment par le biais des quotas imposés aux importations en provenance du Maroc. L'immigration est arrêtée. L'adhésion de l'Espagne et du Portugal n'a pas été effectuée sans porter atteinte aux intérêts d'autres pays méditerranéens car les deux pays constituent des concurrents redoutables en matière d'exportation notamment de produits agricoles.

A la fin des années 80, la CE essaye de réajuster son approche dans le cadre de la politique méditerranéenne rénovée qui devrait permettre un accès plus large au marchés communautaires pour les produits en provenance des pays Sud-Méditerranéens. Elle se propose de soutenir les expériences d'intégration régionale . C'est dans cette

perspective que la CE a tenté d'établir un dialogue avec tout le Maghreb, mais ce projet a été gelé à cause de l'affaire de Lockerbie.

La Politique Méditerranéenne Rénovée, à l'image des politiques méditerranéennes européennes antérieures, ne constitue pas "un véritable accord de développement". Elle se limite aux seuls intérêts commerciaux. Cet état de fait a contribué à marginaliser économiquement et commercialement les pays Sud Méditerranée et à élargir le fossé entre les deux rives. L'Europe, loin de développer une stratégie de développement en Méditerranée, ne s'occupe de l'autre rive que pour éviter chez elle les retombées de la situation et des problèmes dans lesquels vivent les pays Sud-Méditerranéens.

Vient ensuite la conférence de Barcelone de 1995 qui a instauré un cadre "nouveau" de coopération, un cadre de relations globales entre les deux rives de la Méditerranée, comportant un volet économique et financier, un volet politique et de sécurité qui a pour objectif "la définition d'un espace commun de paix et de stabilité", et enfin un volet social, culturel et humain qui a pour objectif " de rapprocher les peuples et de favoriser la compréhension des cultures". Ce cadre prendra désormais le nom de "partenariat" et comportera une série d'accords en remplacement des accords d'association de 1976.

Les accords comportent des clauses relatives au respect des principes des droits fondamentaux de l'Homme et de la démocratie. Ils visent également la création d'une zone de libre échange sur une période transitoire de 21 ans. Ils "favorisent la coopération économique qui couvre les domaines de l'environnement, de l'énergie, du tourisme et une coopération financière dans les programmes MEDA, accompagnés des efforts de réformes et d'ajustement au plan économique et social afin de "remédier" aux effets négatifs des politiques d'ajustement structurel.

B- Les USA : pour un contrôle total de la Méditerranée

Le conflit Est-Ouest a intégré le bassin méditerranéen dans la politique d'endiguement instituée par les USA. La conclusion du traité de l'Alliance Atlantique en a fait un "espace essentiellement américain". En fait, l'OTAN n'avait pas de fonction spéciale en Méditerranée. Son contrôle était assuré par les USA qui y disposaient de bases militaires aériennes et marines, depuis le Maroc jusqu'en Turquie. Le Commandement Sud de l'OTAN (Italie) a été confié à un Général américain qui, en plus de ses fonctions au sein de l'Organisation, doit assurer la maîtrise de la Méditerranée, depuis Gibraltar jusqu'à Suez et le Bosphore. Aussi, le bassin constitue un foyer de crises, de conflits et de menaces nécessitant des réactions rapides. A ce effet, le Commandement Sud a la responsabilité d'assurer des représailles immédiates.

Durant la période de la guerre froide la Méditerranée signifiait pour les USA la capacité de contrôle politico-militaire dans le cadre de la politique de contournement fondée sur la dissuasion nucléaire. Au cours des années 70, elle devient la région la plus militarisée et la plus nucléarisée. Le soutien excessif des USA à Israël a contraint les pays arabes à se militariser, encouragés par un commerce florissant en provenance des pays industrialisés. Il en résulte que la conception de la "sécurité" a été militarisée.

Avec la disparition de l'URSS et la dissolution du Pacte de Varsovie les USA ont tenté d'adapter leur politique au nouvel environnement international, sans toutefois toucher au fondement de cette politique qui ne peut concevoir la sécurité qu'en terme militaire. De ce fait, certaines menaces non-militaires sont surestimées et peuvent être combattues par des moyens militaires ("le terrorisme lybien"). Inversement, d'autres menaces réelles mais qui ne sont pas militaires et qui pèsent sur la région sont sous-estimées (la pauvreté, les crises sociales, politiques, écologiques, etc...)

La stratégie américaine en Méditerranée fait, désormais, partie d'une stratégie générale publiée par le Pentagone dans un rapport intitulé "Discriminate deterrance". Elle a été établie selon une nouvelle perception des menaces en provenance du Sud. Pour les USA, plusieurs États possèdent un fort arsenal rendant difficile l'intervention

des grandes puissances dans les conflits régionaux. Le Pentagone propose un développement de la technologie militaire pour préparer des guerres face au Tiers-Monde. La guerre du Golf a été la première application de cette vision et a renforcé les USA en Méditerranée, et cette fois-ci dans le cadre de l'OTAN.

Donc, le conflit est-ouest n'a pas modifié la stratégie américaine en Méditerranée qui repose sur des constantes bien connues : le maintien d'une prépondérance politique et stratégique sur l'Europe, la liberté de commerce et la protection des ressources d'approvisionnement en pétrole, la destruction de tout Etat "perturbateur de l'ordre" et le soutien à Israël. Toute menace ne peut provenir alors que de l'armement des pays Sud Méditerranée et surtout de ceux qualifiés par les USA de "rogues states". Pour répondre à ces menaces, non seulement ils continuent à maintenir leur 6ème flotte en Méditerranée, mais ils étendent leur compétences et les champs d'intervention de l'OTAN. Les interventions de cette dernière en Europe et sa consolidation en Méditerranée expriment la stratégie et l'orientation nouvelles des instances dirigeantes et des politiques largement influencées par la stratégie américaine

Partie II : Les PSM dans la stratégie de l'OTAN

1- le nouvel environnement stratégique :

Le changement survenu à la fin des années 80 et le début des années 90, marquant la fin de la guerre froide, n'a affecté en rien l'existence de l'Alliance atlantique. Conçue pour faire face à l'URSS et au communisme international, elle a survécu au démantèlement de son grand ennemi et à la dissolution du Pacte de Varsovie. Grâce à la politique américaine, elle a été préservée et maintenue. Les USA l'ont utilisée par le passé et sont décidés à l'utiliser pour maintenir leur statut de "Maître du monde".

Le sommet de Rome des 7 et 8 novembre 1991 était clair en évoquant les conclusions à tirer de l'effondrement du pacte de Varsovie. *"La première est que la nouveauté de cet environnement n'affecte ni l'objet ni les fonctions de sécurité de l'Alliance, mais en fait ressortir la permanente validité . La seconde est que ce nouvel environnement offre en revanche à l'Alliance de nouvelles occasions d'inscrire sa stratégie dans le cadre d'une conception élargie de la sécurité."* (12)

A- la fin de la guerre froide et l'absence d'objection au maintien de l'OTAN

L'OTAN a été créé en 1949, par Washington, grâce à une alliance anticommuniste. son objectif était double (13) : assurer une sécurité vis à vis d'une puissance qui a adopté un autre système et une autre idéologie, et une stabilité dans les pays européens vis à vis des partis communistes qui commençaient à prendre le pouvoir.(14)

Malgré la disparition "des causes qui l'ont fait naître et perdurer, l'OTAN subsiste encore. Aucun membre n'en a proposé la dissolution ou exprimé le désir de s'en retirer. Certes, si les alliances meurent lorsqu'elles atteignent leur objectif, il n'en est pas le cas pour l'OTAN; Deux explications peuvent être avancées :

1- La menace qui a fait naître l'Alliance n'était pas uniquement la menace communiste qui a constitué le ciment de la coopération atlantique.

2- Les USA sont menacés par la compétition économique d'autres puissances. L'Alliance constitue leur salut pour polariser la puissance militaire.

En fait, les USA et depuis le début de la création de l'Alliance, se sont décidés à se maintenir dans le rang de la superpuissance et d'éviter l'apparitions de nouveaux pôles pouvant l'égaliser et la concurrencer.. Pour cela, ils ont toujours su se débarrasser de toute disposition susceptible d'handicaper leur puissance. Ainsi, les articles 43 et 47 de la charte de les Nations Unies n'ont jamais été mis en oeuvre. Les organisations régionales qui s'opposent à la logique américaine ont été dissociées du conseil de sécurité. Les liens sont

presque rompus avec les organisation qui refusent de se soumettre à cette même logique.

Les USA sont arrivés donc à affaiblir l'Organisation des Nations Unies et à transférer ses attributions en "matière de sécurité et de maintien de la paix" à l'Alliance atlantique. L'ONU s'est restreinte au seul conseil de sécurité . Ce dernier s'est vu étendre ses compétences sans aucun contrôle de la légalité de ses actes. Les autres organes, surtout l'Assemblée générale, connaissent un déclin. L'organisation est rentrée alors, comme le note le professeur R.Charvin, dans une phase de confusion et d'affaiblissement. "*Le pouvoir politique de la Société internationale glisse de l'organisation universelle des Nations Unies - dont les États Unis veulent minorer le rôle- vers l'Organisation régionale du Traité de l'Atlantique Nord plus étroitement maîtrisée.*"(15) La position de leadership permanent des USA a permis et facilité ces transferts sans réaction aucune de ses partenaires. L'OTAN n'a-t-elle pas été depuis le début une alliance et une subordination ? Alliance anticomuniste et subordination aux USA ?

Désormais, c'est l'OTAN qui aura des compétences en matière de paix et de sécurité internationale. Mais quelles nouvelles menaces il faut inventer à tout prix pour continuer à faire vivre l'OTAN ? Et quelle stratégie adopter ?

B- Les effets du nouvel environnement sur l'objet et les fonctions de sécurité de l'Alliance

Après la disparition des causes qui l'on faite naître, l'Alliance la plus ancienne de notre époque se trouve devant un dilemme. Faut-il fermer ses portes puisque sa "raison d'être" a disparu ; ou bien trouver de nouveaux produits qu'il faut écouler sur le marché habituel ? (16)

Le Géant militaire a bien besoin de l'OTAN pour préserver sa suprématie face à des puissances économiques qui la concurrencent. Mais pour cela, il faut adapter l'Alliance aux nouvelles réalités en redéfinissant ses missions. Ce qui a été réalisé dans le cadre de la conception élargie de la sécurité adoptée à Rome en 1991 (comme signalé plus haut). Selon la déclaration , les risques et les menaces

auxquels l'Organisation de l'Alliance Atlantique est confrontée ne sont pas de la même nature que par le passé. Les risques et menaces proviennent de différentes directions et se présentent sous des formes complexes et difficile à évaluer.. Bien qu'il ne s'agisse pas d'agression calculée contre le territoire des alliés, ou de menaces directes contre l'intégrité territoriale des États membres, les risques auxquels sont exposé les États Alliés peuvent provenir des cas d'instabilité pouvant aboutir à *"des crises mettant en cause la stabilité en Europe, et même conduire à des conflits armés susceptibles d'entraîner l'implication des puissances extérieures ou de se répercuter sur des pays alliés, ayant ainsi un effet direct sur la sécurité de l'Alliance"*.(17)

Durant toute son existence, l'organisation a toujours été à la quête d'une "menace". L'Est a fourni un terrain suffisant. Il a permis la création de la plus grande Alliance politico-militaire. L'URSS démantelée, les pays de l'Est transformés en alliés potentiels et en partenaires en difficulté à aider, ne présentent plus de danger. La menace provient du Sud, et c'est l'Irak qui a "terrorisé" la plus grande puissance et ses alliances. Pas de chance ! Quatre jours ont suffi pour battre l'armée de ce pays.

Quel est le danger qui pourrait surgir et menacer tous pour entraîner une riposte unanime des alliés? Il faut le chercher dans ce qu'on appelle "la menace globale"; c'est à dire la vente des armes, la prolifération nucléaire, , le terrorisme..."(18) Et même dans le cas où on ne le trouve pas, il existe une échappatoire; celle du "maintien de la paix et de la sécurité internationale". Qui d'autre mieux que l'OTAN serait en mesure d'apporter les bienfaits de la stabilité ?

Comme on l'a souligné plus haut, les compétences en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationale ont été retiré à l'ONU qui n'est utilisée par les USA que pour légitimer leur politique extérieure vis à vis de leur opinion publique et pour assurer , quand ils décident d'intervenir dans une région, un financement collectif.(19) . Si l'OTAN a décidé d'entreprendre des missions pour le compte de l'Organisation des Nations Unies dans la crise Yougoslave, , sous réserve, bien sûr d'une autorisation du conseil de sécurité, il n'en a pas

été le cas concernant les frappes aériennes de l'OTAN contre la Serbie.(20)

2- Le Sud méditerranéen dans le concept stratégique de l'OTAN

Depuis le début des années 90, l'OTAN a essayé de réviser et de redéfinir sa stratégie. Elle a accepté de soutenir cas par cas les activités du maintien de la paix sous l'égide de l'OSCE , et d'entreprendre des missions pour le compte de l'Organisation des Nations Unies, sous réserve d'une autorisation du conseil de sécurité. Cette orientation n'a pas duré. Une autonomie et une liberté d'agir de l'OTAN par rapport à l'ONU se sont manifestées. Les responsables de l'Organisation militaire estiment qu'il est très important de ne pas subordonner l'alliance atlantique à tout autre organisme international, et de ne pas compromettre l'intégrité de sa structure du commandement.(21)

A- L'évolution du concept stratégique

Initialement, c'est "le concept stratégique pour la défense de la zone atlantique nord" qui a défini la stratégie de l'OTAN. Au milieu des années 50, "la stratégie des représailles massives " a été élaborée ; réponse de l'OTAN à toute agression dirigée contre ses pays membres et par tous les moyens. Mais à la fin des années 60, ce concept a été remplacé par "la riposte graduée". L'OTAN place tout agresseur potentiel éventuel dans l'incertitude quant à la riposte à craindre de sa part, en cas de menace contre la souveraineté ou l'indépendance d'un État membre.

L'évolution du concept reflète l'évolution des relations Est-Ouest et la confrontation idéologique et militaire qui les a caractérisées. Avec la fin de la guerre froide et les changements ont suivi en Europe, un nouveau concept a été défini et établi en 1991. Ce concept met l'accent sur "la coopération avec les anciens adversaires et non sur la confrontation. "La sécurité des pays va de pair avec l'obligation d'oeuvrer pour une sécurité améliorée et élargie à l'ensemble de l'Europe. Juste après, de nouveaux développements ont survenu en

Europe. avec la fin de l'URSS et la disparition du risque d'une attaque stratégique. Ce qui peut avoir des conséquences sur l'existence même de l'Alliance et non seulement sur la révision du concept stratégique.

L'adaptation s'impose. Le sommet de Madrid a lancé un "examen du concept stratégique". Le nouveau concept indique que les risques pour la sécurité des alliés "*se présentent désormais, sous des formes complexes et proviennent de directions multiples, ce qui les rend difficiles à prévoir et à évaluer.*"(22) L'alliance ne cache pas ses inquiétudes quant aux menaces que continue à présenter l'Ex- URSS. "...les capacités militaires et le potentiel de renforcement de l'URSS, avec leur dimension nucléaire constituent toujours le facteur le plus important que l'Alliance doit prendre en compte dans le maintien de l'équilibre stratégique en Europe."

La nouvelle tâche de sécurité de l'OTAN mettrait l'accent "sur le passage de l'OTAN à une planification basée, non sur la menace, mais sur la notion de capacité. Donc, OTAN peut effectuer des opérations de soutien à la paix sous l'autorité du conseil de sécurité ou la responsabilité de l'OSCE. Toutefois, des contradictions demeurent entre la position américaine et celle de certains pays européens, non seulement en ce qui concerne le concept stratégique en général, mais et surtout en ce qui concerne la stratégie en Méditerranée.

B- L'absence d'une vision stratégique commune concernant la Méditerranée.

La perception de la "menace" ou du "risque" pose de sérieux problèmes, comme on l'a souligné plus haut. Alors que les USA les considèrent en terme militaire, les Européens les perçoivent en terme politique, économique et social. La stratégie et le rôle de chacun en Méditerranée diffèrent en fonction de la "perception de la menace". Les divergences entre les partenaires occidentaux au sein de l'OTAN ont entraîné l'absence d'une vision commune concernant la Méditerranée. Ces divergences reflètent la prépondérance des USA et leur capacité dans les domaines qui touchent à la défense, dans les quels ils n'ont pas de concurrents : moyens d'observation à distance, recueil des

données de renseignements, de communication, de transport, de dissuasion nucléaire et d'action aéroterrestre.

Dans l'état actuel l'Europe ne peut pas égaler les USA dans le domaine, mais ceci ne l'a pas empêché à aspirer à un rééquilibrage dans des relations entre les partenaires. Des pays comme la France ont même revendiqué la construction d'une identité européenne de défense.

En fait, les premières difficultés au sein de l'OTAN ont débuté avec l'arrivée au pouvoir du Général De Gaulle. "La France estimait que l'intégration dans un dispositif militaire dirigé par le commandement en chef des forces américaines n'était pas compatible avec la liberté d'action diplomatique dont la France compte user dans le monde. d'autant plus que la France dispose d'un armement nucléaire qui lui permet d'assurer lui même sa sécurité. Donc, pour la France, il est nécessaire pour les Européens de parvenir à une politique étrangère de sécurité commune incluant la défense. L'UEO constituerait le "bras armé" de l'UE et une institution militaire détachée de l'influence des USA et de L'OTAN.

Cette position n'est pas partagée par tous les pays de l'UE. Certains comme la Grande Bretagne, rejettent tout projet de défense européenne hors de l'OTAN. Les européens doivent s'organiser d'avantage à l'intérieur de l'OTAN pour constituer un vrai pilier. Ces pays admettent toutefois, que l'UEO puisse être, non une filiale de l'UE spécialisée dans la défense, mais la filiale européenne de l'Alliance Atlantique. La défense de l'Europe doit être assurée par l'OTAN.

La formule utilisée dans le traité de Maastricht explique la difficulté et la complication des négociations entre les États de l'UE. Ces derniers ont bien manifesté leur hésitation quant à une éventuelle compétence européenne en matière de défense, ils estiment que la défense commune existe déjà dans le cadre de l'OTAN.

Le sommet de Rome de 1991 a réussi à redéfinir les missions de l'OTAN ; une interprétation élargie des exigences de sécurité a été adoptée et permet à l'organisation d'intervenir pour prévenir et gérer

les crises qui portent atteinte à la sécurité européenne. Si la redéfinition des missions semble acquise, la réforme des structures politico-militaires et des commandements régionaux oppose les USA et quelques alliées à d'autres États européens, et notamment la France qui prêche pour une politique européenne de défense.

Pour réintégrer l'OTAN qu'elle avait quitté avec le Général De Gaulle, la France a revendiqué une réforme des commandements régionaux (le commandement européen comprend trois échelons régionaux : , Commandement Nord-Ouest (en Grande Bretagne), un commandement Centre (Au Pays-Bas) et un Commandement Sud (en Italie). Elle a demandé la révision des répartitions des Commandements régionaux afin d'intégrer l'identité européenne de défense dans le concept stratégique de l'Alliance. La France revendique , par là, le Commandement Sud (Naples) détenu par un Américain qui contrôle à partir de cette région la flotte américaine en Méditerranée. Elle a demandé que cette responsabilité passe dans la main d'un Européen. ce qui fait surgir des contradictions entre les USA et la France. Le refus des USA est catégorique; le contrôle de la région constitue un intérêt majeur. Par conséquent, il n'e peut être l'attribué à un Européen. Les USA "veulent garder pour eux le contrôle direct d'une zone d'opérations dont l'importance est vitale pour leur communication avec le théâtre d'opération du Proche-Orient et du Golfe."(23) `

En effet, le contrôle de la Méditerranée a toujours constitué un point litigieux entre l'Europe (notamment la France) et les USA. Face aux menaces et aux problèmes en provenance des pays Sud-Méditerranéens, ils essayent de mettre en place une "politique efficace" pour la Méditerranée. Mais les divergences auxquels ils sont confrontés rendent difficile une prise de position commune. Les divergences et comme on l'a souligné à plusieurs reprises, sont relatives à la fois à la nature des menaces et au contrôle de la région., ce qui les empêche d'élaborer une stratégie qui devrait "comporter une composante à la fois politico-militaire et politico-économique."(24)

Pour les USA, les légitimités qui ont permis à l' OTAN de continuer se trouvent désormais en Méditerranée: l'aide à la démocratie, la lutte contre le terrorisme, la protection de

l'environnement, la lutte contre la renaissance des nationalismes, la lutte contre la possession des armes chimiques...

Le nouveau concept stratégique "qui englobe les aspects politique, économique, social et écologique comme l'indispensable a investi l'OTAN d'autres compétences en Méditerranée et a élargie les zones de son intervention .Il ne s'agit plus d'une organisation militaire mais d'une organisation "multifonctions". Mais au delà de l'argumentaire du maintien de la paix et de du dialogue avec les pays Sud Méditerranée pour faire face aux problèmes auxquels ils sont confrontés et qui menacent l'Occident, l'OTAN permet aux USA de veiller à la préservation des intérêts stratégiques américains et au respecter leur droit de regard sur la Méditerranée. Les objectifs visés sont notamment la protection de l'approvisionnement en pétrole, la défense d'Israël, la liberté de navigation, le châtement des États "terroristes". Mais ces objectifs visent également à mettre à l'écart de la Russie et à empêcher les Européens d'accéder au commandement Sud qui leur permettraient de contrôler la Méditerranée.

L'UE quant à elle, ne dispose pas d'une stratégie en Méditerranée commune à tous les Etas membres . Plusieurs considérations rentrent en jeu : géographique, historique, socio-économique...Il est vrai que certaines tentatives de création d'un dialogue sécuritaire entre les deux rives de la Méditerranée ont eu lieu, mais elles n'ont pas abouti à des résultats concrets. Elles sont restées au stade de l'octroi de quelques aides financières et des facilités dans le remboursement de la dette.

Références bibliographiques :

- 1- Pierre de Senarclens : la politique internationale, Armand Colin, 1992, p.170.
- 2- Voir : Quand l'Europe refuse une défense européenne, PM de La Gorce, Le Monde Diplomatique, juillet 1997, pp.10-11
- 3- Bertrand Ravenel : Méditerranée, l'impossible mur, Harmattan, les Cahiers de Confluences, 1995, p.13
- 4- Les relations internationales, droit et mondialisation, un monde à sens unique, Robert Charvin, l'Harmattan, 2000, p.76.
- 5- Pierre de Senarclens : la crise des nations Unies, P.U.F, 1988, p.43
- 6- Pierre de Senarclens : op-cit, p.46
- 7- Pierre de Senarclens, la politique internationale, Armand Colin, 1992, p.175.
- 8-- chiffres relevés du rapport sur le développement du monde, Banque mondiale, 1997
- 9- Mariano Aguierre, une alliance en quête d'ennemis, l'OTAN au service de quelle sécurité ? le Monde diplomatique, avril, 1996, p.11.
- 10-Voir Hassan ZARAFI, la dimension sécuritaire dans les relations euro-maghrébines, mémoire de DESS, soutenu à la faculté de droit de Marrakech, mars 2001.
- 11-Bernard Ravenel : Méditerranée, l'impossible mur, l'Harmattan, les Cahiers de Confluences, pp. 61-62.
- 12-Paul Marie de la Gorce : Comment l'OTAN a survécu à la guerre froide, l'Alliance atlantique cadre d'hégémonie américaine, le Monde diplomatique, avril, 1999, pp.4et 5.
- 13- Robert Charvin : Relations internationales , Droit t mondialisation, un monde à sens unique, l'Harmattan, 2000, p.182
- 14- Exemples des partis communistes italien, français et surtout le parti communiste tchèque qui a pris le pouvoir total en 1948.
- 15- Relations internationales, l'Harmattan, 2000, p.177.
- 16- Joffe Joseph: Les effets pervers de la victoire, in problèmes politiques et sociaux, n°782, pp.10-11
- 17- voir revue de l'OTAN, décembre 1991, pp.12-22.
- 18- problèmes politiques p 23.
- 19- R.Charvin, op.cit, p.181

20- L'action de l'OTAN est juridiquement illégale. Elle a provoqué un débat qui reste toujours ouvert. Certains juristes ont essayé de la justifier tout en reconnaissant son illégalité.

21- Ceci a été confirmé dans le discours de Sobe Talbot secrétaire d'État américain, prononcé à Bonn, le 04/02/1999

22-Rob de Wijk : vers une nouvelle stratégie politique pour l'OTAN, Revue de l'OTAN, Ed Web, vol 46, n° 2, été 1998, p.1418.

23-(le Monde diplomatique, avril 99, p.4

24-voir problèmes politiques et sociaux, n°728, Quel avenir pour l'OTAN, page.29.

Liste bibliographique

- Charvin Robert: Relations internationales , Droit mondialisation, un monde à sens unique, l'Harmattan, 2000,

- COLLIARD Claude-Albert : Institutions financières, Dalloz, 1974, 6ème édition, (pp.475-485)

- COLARD Daniel : Droit des relations internationales, Masson, 1983?(131-141)

- DE SENARCLENS Pierre : La crise des Nations Unies, PUF,1988,

- Collectif : La coopération Europe Maghreb, Enjeux et perspectives, LES PAPIERS , N°10, automne 1992, Presse universitaire du Mirail, Toulouse.

- DE SENARCLENS Pierre : La politique internationale : Armand collin, 1992, (pp.68 & s)

- HUNTZINGER Jacques : Introduction aux relations internationales, Seuil, 1987 (pp.339 & s)

- CLAVAL Paul : Géopolitique et géostratégie: la pensée politique, l'espace et le territoire au XXème siècle, Nathan, 1994

- DAVID Charles-Philippe (Sous direction) : La fin de la guerre froide, Centre québécois des relations internationales 1991.

- DORMOY Daniel (Sous la direction) : L'Union Européenne et les organisations internationales, Réseau victoria, collection de droit international, 1996.

- FIGUERES Léo : Les fureurs du XXème siècle, Le Temps des Cerises, 2000.

- HAZAN Pierre : La justice face à la guerre : de Nuremberg à la Haye, Stock, 2000.

- LEBRETON J.M : Les relations internationales depuis 1968, Nathan, 1988.

- MOREAU DE FARGE Philippe : les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui entre globalisation et fragmentation, Les éditions S.T.H, Paris 1992, 147 & S.

- PAC Henri : le système stratégique international, Que sais-je, P.U.F, 1997(3225)(pp.40 & s)

LEFEBVRE Maxime et ROTENBERG Dan : La genèse du nouvel ordre mondial, ellipses, 1992,

- RAMONET Ignacio : la géopolitique du chaos, Gallimard, 1999.

- Ravenel Bertrand : Méditerranée, l'impossible mur, Harmattan, les Cahiers de Confluences, 1995.

- SFDI : L'Europe dans les relations internationales : unité ou diversité, colloque de Nancy, E.Pédone, 1982, (pp.293-313)

- SAHAGUN Felipe, Europa ante el siglo XXI, coleccion Estudios juridicos internacionales y europeos, Universidad de Granada, 1992, (pp.

- SAMIR AMIN et Fayçal Yachir : La Méditerranée dans le monde, les enjeux de la transnationalisation, Toubkal/la Découvert, 1988.

- SAMIR AMIN : Les défis de la mondialisation, l'Harmattan, 189 et s.

- VIGNES Natacha : Les institutions européennes, ellipses, 1997, (PP.43-59)

-

- WEISS Pierre : Relations internationales, Eyrolles, 1993.

- ZARAFI Hassan , la dimension sécuritaire dans les relations euro-maghrébines, mémoire de DESS, soutenu à la faculté de droit de Marrakech, mars 2001.

- ZORGBIBE Charles : Les relations internationales, PUF, Thémis, 1974 (pp.205 & s)

. - ZORGBIBE Charles : Les organisations internationales, PUF, Que sais-je? 1994, (pp.36 & s).

Revue spécialisée et périodiques :

- Politique étrangère
- Problèmes économiques et sociaux
- Revue de l'OTAN
- Annuaire français de droit international
- Monde diplomatique

